



**RETOUR **au** HOCKEY**

EN RÉPONSE À LA COVID-19

# Lignes directrices sur la formation des entraîneurs

**pour 2021-2022**

EXIGENCES MINIMALES

# Introduction

L'équipe de travail sur l'entraînement présente respectueusement l'ensemble suivant de lignes directrices sur la formation des entraîneurs en vue de la saison 2021-2022 à titre de formation minimale requise pour tous les entraîneurs-chefs d'une équipe communautaire, de compétition ou élite.

Chacun de ces volets doit faire partie des exigences minimales que les entraîneurs doivent respecter pour veiller à ce que tous les membres soient en mesure de remplir ces exigences. Si un membre souhaite ajouter à ces exigences ou offrir des stages pour les formations Entraîneur 1, Entraîneur 2, Développement 1 ou Haute performance pendant la saison 2021-2022, il s'agit d'une décision qui lui appartient.

Si un membre est en mesure d'offrir des stages pour les formations Entraîneur 1, Entraîneur 2, Développement 1 ou Haute performance en présentiel ou virtuellement tout en respectant les lignes directrices des autorités de la santé publique, il s'agit d'une approche acceptable. Les exigences minimales visant les entraîneurs suivantes ont pour but d'offrir des solutions de rechange si un membre n'est pas en mesure d'offrir des programmes de la manière habituelle.

# Entraîneur 1

## Intro à l'entraînement

**RÈGLEMENT ACTUEL :** Tous les entraîneurs-chefs et les instructeurs en chef dans les divisions d'âge des M7 Timbits (5-6 ans) et des M9 (7-8 ans) doivent avoir suivi la formation Intro à l'entraînement. Il est recommandé que tous les entraîneurs et les instructeurs adjoints aient suivi la formation Intro à l'entraînement.

Pour la saison 2021-2022, tous les **entraîneurs-chefs** et les **instructeurs en chef** au sein de programmes des M7 Timbits et des M9 doivent suivre un processus de formation qui comporte les exigences minimales suivantes :

- Université du hockey  
Programme des entraîneurs en ligne du PNCE
- Université du hockey  
Planification d'un retour au hockey sécuritaire
- Respect et sport  
Programme Leaders d'activité
- Stage Entraîneur 1  
Le stage Entraîneur 1 sera offert virtuellement ou en présentiel (le volet sur glace sera établi conformément aux lignes directrices des autorités de santé publique locales)
- Réseau Hockey Canada  
Module de formation

Les membres doivent fournir ce qui suit à tous les **entraîneurs** qui suivent la formation :

- Entraîneur 1  
Document de référence de la formation Intro à l'entraînement (en version numérique)
- Abonnement au Réseau Hockey Canada  
Il est recommandé que le code d'abonnement soit fourni à la fin du stage Entraîneur 1, ou avant.

Pour la saison 2021-2022, il est aussi recommandé à tous les entraîneurs adjoints de suivre les formations suivantes :

- Respect et sport  
Programme Leaders d'activité
- Université du hockey  
Planification d'un retour au hockey sécuritaire
- Formation Entraîneur 1

# Entraîneur 2

## Niveau entraîneur

**RÈGLEMENT ACTUEL :** Tous les entraîneurs-chefs du profil Sport communautaire des niveaux M11, M13, M15 et M18, conformément à la décision du membre, doivent avoir suivi la formation Niveau entraîneur. Il est recommandé que tous les entraîneurs adjoints suivent la formation Niveau entraîneur.

Pour la saison 2021-2022, tous les **entraîneurs-chefs** du profil Sport communautaire des niveaux 11, M13, M15 et M18, conformément à la décision du membre, doivent suivre un processus de formation qui comporte les exigences minimales énumérées ci-dessous. Les membres peuvent, à leur discrétion, offrir des formations additionnelles.

- Université du hockey  
Programme des entraîneurs en ligne du PNCE
- Université du hockey  
Planification d'un retour au hockey sécuritaire
- Stage Entraîneur 2  
Le stage Entraîneur 2 sera offert virtuellement ou en présentiel (le volet sur glace sera établi conformément aux lignes directrices des autorités de santé publique locales)
- Programme sur les mises en échec
  - Université du hockey : Mises en échec
  - Programme du membre présenté virtuellement ou en présentiel
- Respect et sport  
Programme Leaders d'activité
- Réseau Hockey Canada  
Module de formation

Pour la saison 2021-2022, les membres doivent fournir ce qui suit à tous les entraîneurs qui suivent la formation :

- Entraîneur 2  
Documents de référence de la formation Niveau entraîneur (en version numérique)
- Réseau Hockey Canada  
Le code d'abonnement sera fourni à la fin du stage Entraîneur 2, ou avant.

Pour la saison 2021-2022, il est recommandé à tous les **entraîneurs adjoints** de suivre les formations suivantes :

- Université du hockey  
Planification d'un retour au hockey sécuritaire
- Respect et sport  
Programme Leaders d'activité
- Formation Entraîneur 2

# Développement 1 Profil Compétition des niveaux M13, M15 et M18

**RÈGLEMENT ACTUEL :** Tous les entraîneurs-chefs des divisions des M13 et supérieures du profil Compétition, conformément à la décision du membre, doivent avoir la certification Développement 1 (sauf ceux pour qui la certification Haute performance 1 est requise). Il est recommandé que tous les entraîneurs adjoints aient suivi la formation Développement 1.

Pour la saison 2021-2022, tous les **entraîneurs-chefs** d'équipes de M13 et supérieures du profil Compétition, conformément à la décision du membre, doivent suivre un processus de formation qui comporte les exigences minimales énumérées ci-dessous. Les membres peuvent, à leur discrétion, offrir des formations additionnelles.



## Stage Développement 1

Le stage Développement 1 sera offert comme prévu en deux volets, soit un volet virtuel, et un volet en présentiel. Selon les restrictions en vigueur, le membre pourra offrir la formation virtuelle uniquement (le volet sur glace sera établi conformément aux lignes directrices des autorités de santé publique locales)



## Programme sur les mises en échec

- Université du hockey : Mises en échec
- Programme du membre présenté virtuellement ou en présentiel



## Université du hockey

Planification d'un retour au hockey sécuritaire



## Respect et sport

Programme Leaders d'activité



## Réseau Hockey Canada

Module de formation



Suivre le module multisport propre au hockey et l'évaluation connexe sur le site [coach.ca](https://coach.ca).

- Prise de décisions éthiques (PDE)

Pour la saison 2021-2022, les membres doivent fournir ce qui suit à tous les **entraîneurs** qui suivent la formation :



## Développement 1

Document de référence (en version numérique)



## Réseau Hockey Canada

Le code d'abonnement sera fourni à la fin du stage Développement 1, ou avant.

Pour la saison 2021-2022, il est recommandé à tous les **entraîneurs adjoints** de suivre les formations suivantes :



## Respect et sport

Programme Leaders d'activité



## Université du hockey

Planification d'un retour au hockey sécuritaire



## Formation Développement 1

# Haute performance 1

## M15, M18 et M20 élités (LHJC)

**RÈGLEMENT ACTUEL :** Tous les entraîneurs-chefs d'équipes des M15, des M18 et du junior A participant à des championnats interprovinciaux ou nationaux, ou au plus haut niveau déterminé par le membre, doivent avoir la certification Haute performance 1. Il est recommandé que tous les entraîneurs adjoints aient suivi au moins la formation profil Développement 1.

Pour la saison 2021-2022, une association ou un club qui inscrit un **entraîneur-chef** ne respectant pas la politique visant la certification HP1 est tenu d'effectuer ce qui suit avant la **date limite fixée par le membre** au courant de la saison 2021-2022 :



Présenter une demande d'exemption de la politique visant la certification HP1 au bureau du développement des entraîneurs du membre précisant le nom de l'entraîneur ainsi que la division et la classe de l'équipe qu'il dirige.

Suivre les formations en ligne suivantes :



Programme sur les mises en échec

- Université du hockey : Mises en échec
- Programme du membre présenté virtuellement ou en présentiel



Université du hockey

Planification d'un retour au hockey sécuritaire



Respect et sport

Programme Leaders d'activité

Répondre aux exigences suivantes du **séminaire HP1** :



Haute performance 1

Modules virtuels



Haute performance 1

Modules en présentiel (pourront être suivis virtuellement si les autorités de santé locale n'autorisent pas les formations en présentiel)



Haute performance 1

Modules enregistrés



Haute performance 1

Évaluation sur place : Les évaluations sur place seront menées par vidéo ou en présentiel, si c'est possible. Les évaluations pourront être reportées si les restrictions sanitaires en interdisent la tenue.

# Haute performance 1 Suite

Pour la saison 2021-2022, les membres doivent fournir ce qui suit à tous les **entraîneurs** qui suivent la formation :

- Haute performance 1  
Document de référence (en version numérique)
- Réseau Hockey Canada  
Le code d'abonnement sera fourni à la fin du stage Haute performance 1, ou avant.

Pour la saison 2021-2022, il est recommandé à tous les **entraîneurs adjoints** de suivre les formations suivantes :

- Respect et sport  
Programme Leaders d'activité
- Université du hockey  
Planification d'un retour au hockey sécuritaire
- Formation Développement 1